

DEC162605DR10

Décision portant nomination de M. Cedric Leuvrey aux fonctions de personne compétente en radioprotection de l'UMR7504 intitulée Institut de Physique et Chimie des Matériaux de Strasbourg (IPCMS)

LE DIRECTEUR,

Vu le décret n° 82-453 modifié du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la prévention médicale dans la fonction publique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu les articles R. 4451-103 et suivants du code du travail ;

Vu l'arrêté du 6 décembre 2013 relatif aux modalités de formation de la personne compétente en radioprotection et de certification des organismes de formation ;

Vu l'instruction n° 122942DAJ du 1er décembre 2012 relative à la santé et à la sécurité au travail au CNRS ;

Vu la décision n° DEC122886DGDS portant renouvellement de l'unité mixte UMR7504 intitulée Institut de Physique et Chimie des Matériaux de Strasbourg et nommant M. Stefan Haacke en qualité de directeur ;

Vu le certificat de formation de personne compétente en radioprotection (niveau 2) dans le secteur industrie/recherche option « *sources radioactives scellées* » (*sources radioactives scellées, générateurs de rayons X et accélérateur de particules*) délivrée à M. Cedric Leuvrey le 21/03/2013 par l'IPHC ;

Vu l'avis de l'instance de concertation de l'UMR7504-IPCMS du 04/12/2014 ;

DECIDE :

Article 1er : Nomination

M. Cedric Leuvrey, Ingénieur d'études, est nommé personne compétente en radioprotection pour une durée de 5 ans à compter du 21 mars 2013.

Article 2 : Missions

M. Cedric Leuvrey exerce les missions prévues aux articles R. 4451-110 et suivants du code du travail.

Article 3 : Communication obligatoire

L'identité et les coordonnées de M. Cedric Leuvrey sont portées à la connaissance de chaque personnel qui pourrait intervenir en zone contrôlée ou en zone surveillée.

Article 4 : Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Strasbourg, le 13 janvier 2017

Le directeur de l'unité
Stefan Haacke



Stefan HAACKE
Directeur
de l'IPCMS

Visa du délégué régional du CNRS

Le Délégué Régional

Patrice SOULLIE



Visa du président de l'Université de Strasbourg



Le Président de l'Université de Strasbourg


Michel DENEKEN